



Paris, le 24 août 2010

Communiqué

Aurélie Filippetti,

Secrétaire nationale aux questions énergétiques

Razzy Hammadi,

Secrétaire national aux services publics

Baisse du prix de rachat de l'électricité photovoltaïque : nouveau recul du gouvernement vis-à-vis des engagements du Grenelle de l'environnement

Le gouvernement vient de rendre publique son intention de baisser les tarifs de rachat de l'électricité photovoltaïque de 12%.

C'est une décision très regrettable parce que très dangereuse pour l'ensemble de la filière photovoltaïque. Alors que les acteurs de cette filière réclament une visibilité de long terme, elle leur est aujourd'hui refusée. La filière photovoltaïque représente pourtant une opportunité technologique et industrielle pour notre pays qu'il est inconséquent de négliger.

Les « engagements » du Grenelle de l'environnement s'évaporent ainsi. Ses ambitions étaient pourtant déjà modestes : couvrir 1% de la consommation française à l'horizon 2020. Le gouvernement justifie sa décision en prenant appui sur les exemples de l'Allemagne ou de l'Espagne, qui ont procédé à de pareilles baisses. Mais la situation de ces pays, leaders en Europe, n'est en rien comparable à la nôtre.

Cette décision trahit aussi, en filigrane, l'état inquiétant du réseau français, incapable d'accueillir la puissance totale mise à disposition par les producteurs d'énergie solaire.

Le Parti Socialiste dénonce une politique qui, en amont comme en aval, par la faiblesse des moyens qu'elle met en œuvre, compromet à nouveau l'avenir énergétique de notre pays et la transition écologique.

Nous demandons au gouvernement de renoncer à cette baisse et d'engager, en lien avec EDF, les investissements nécessaires pour permettre un recours croissant aux énergies vertes dans notre pays.